

L'emploi des seniors

Philippe SCHERRER, DARES

Conseil National de l'Information Statistique
Commission Emploi, Qualification et Revenus du Travail
4 avril 2011



Plan

I. Evolution récente de l'emploi des seniors

Evolution des taux d'activité et d'emploi en France

Eléments de comparaison internationale

II. Principales mesures prises pour favoriser l'emploi des seniors : de la loi du 21 août 2003 à la loi du 9 novembre 2010

III. Suivi statistique des mesures prises sur l'emploi des seniors

Dispositifs bien suivis aujourd'hui

Dispositifs à enrichir ou à construire

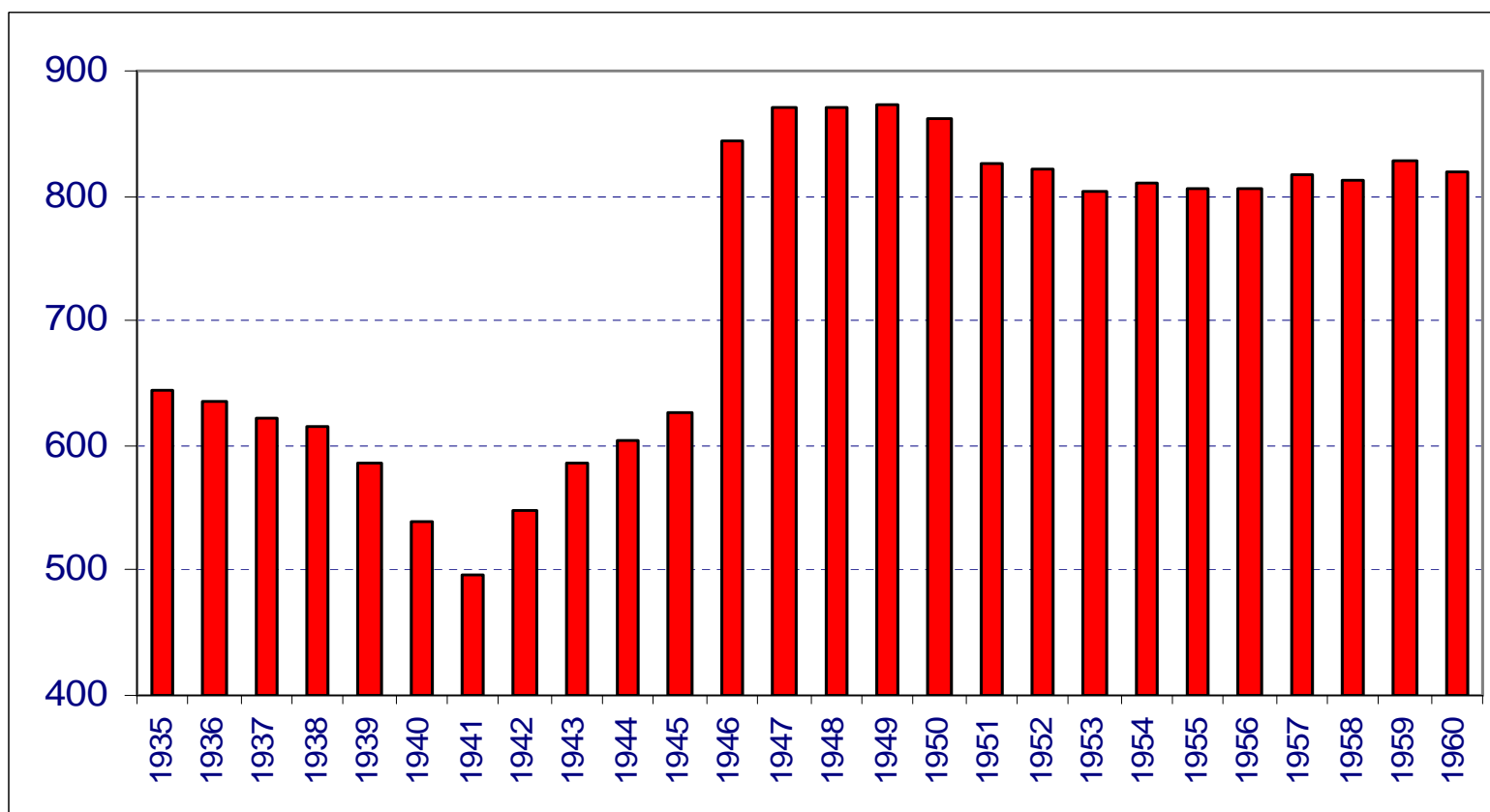


Partie I

Evolution récente de l'emploi des seniors

Un effet de structure démographique important sur la période récente

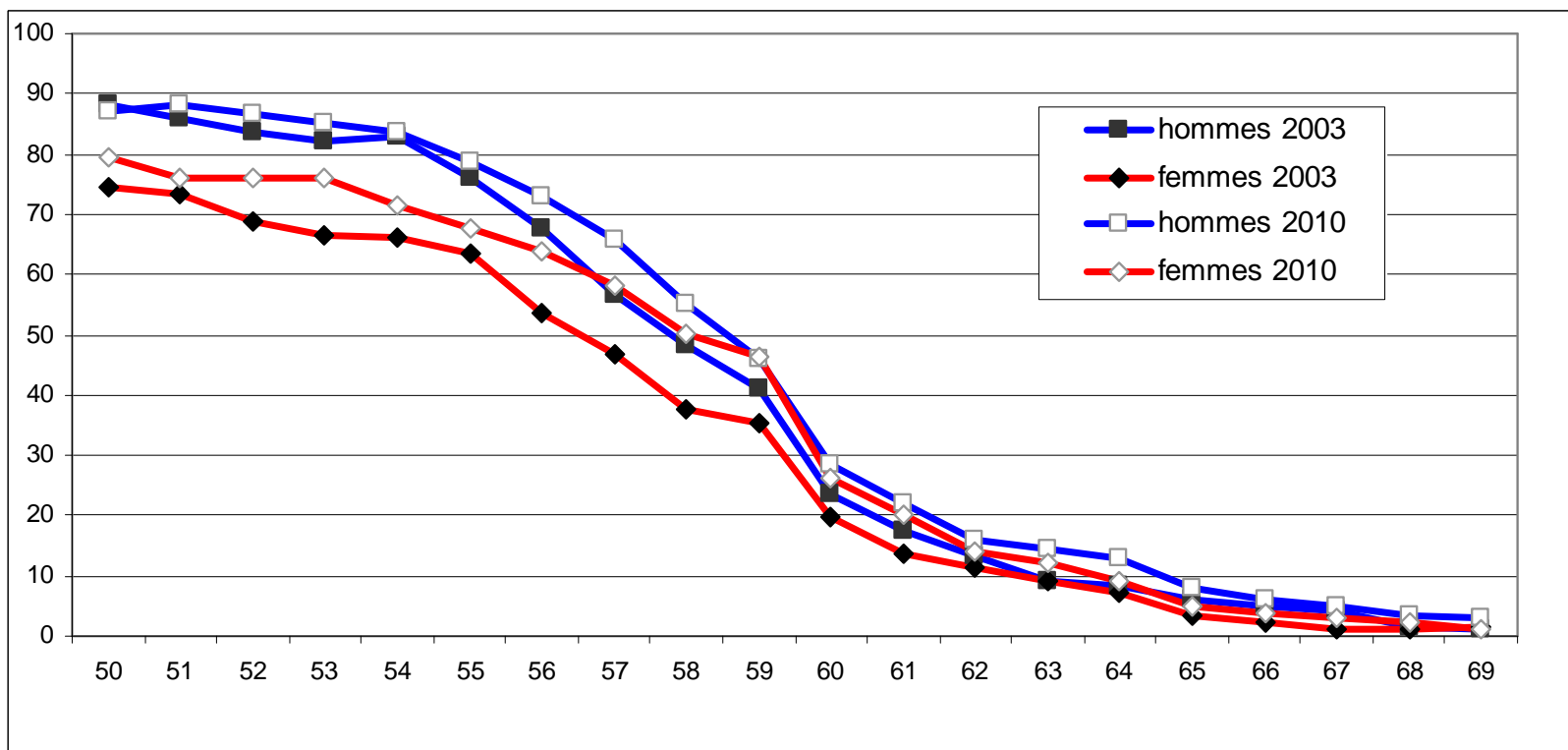
En milliers **Nombre de naissances annuelles de 1935 à 1960**



Source : Insee

Taux d'emploi des seniors par âge détaillé et sexe en 2003 et 2010

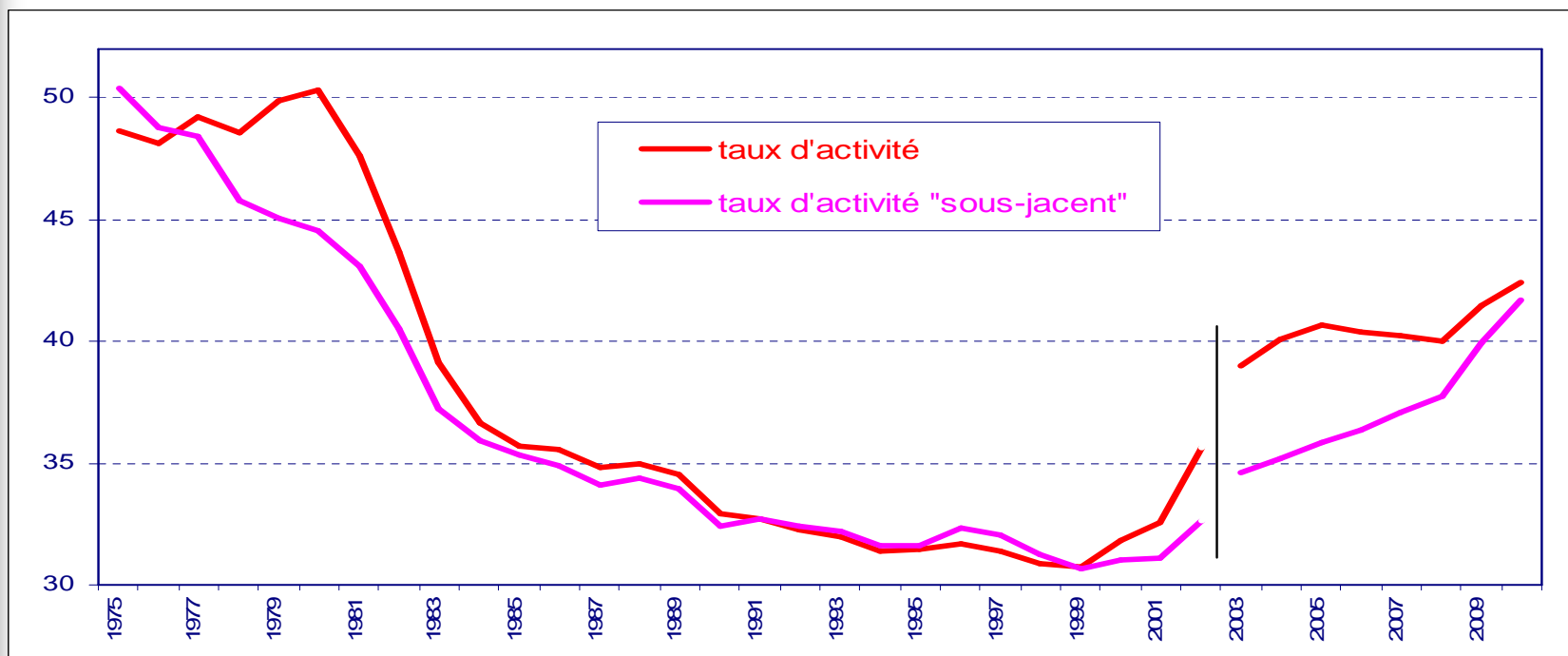
Données annuelles en %



Source : enquête emploi, Insee ; calculs Dares

Taux d'activité des 55-64 ans de 1975 à 2010

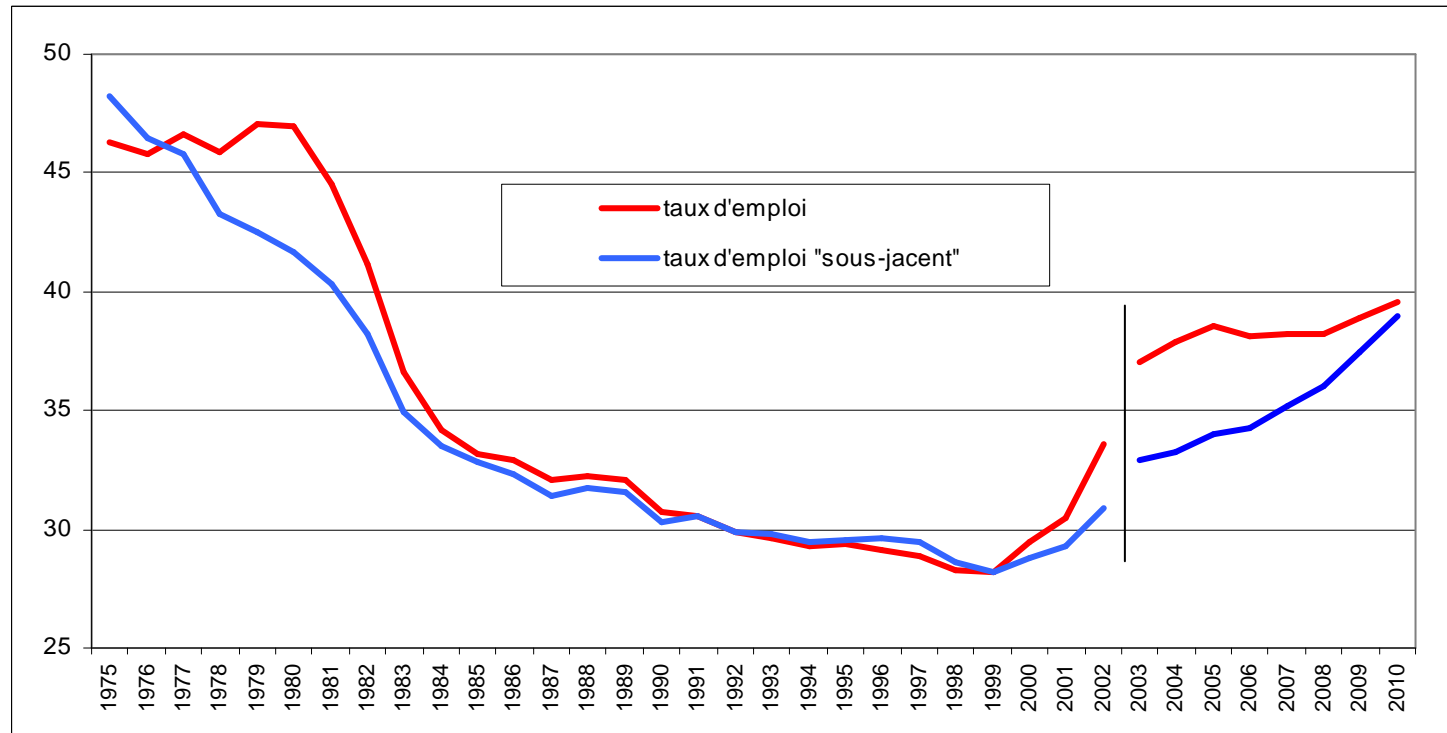
Données annuelles en %



Source : enquête emploi, Insee ; calculs Dares

Taux d'emploi des 55-64 ans de 1975 à 2010

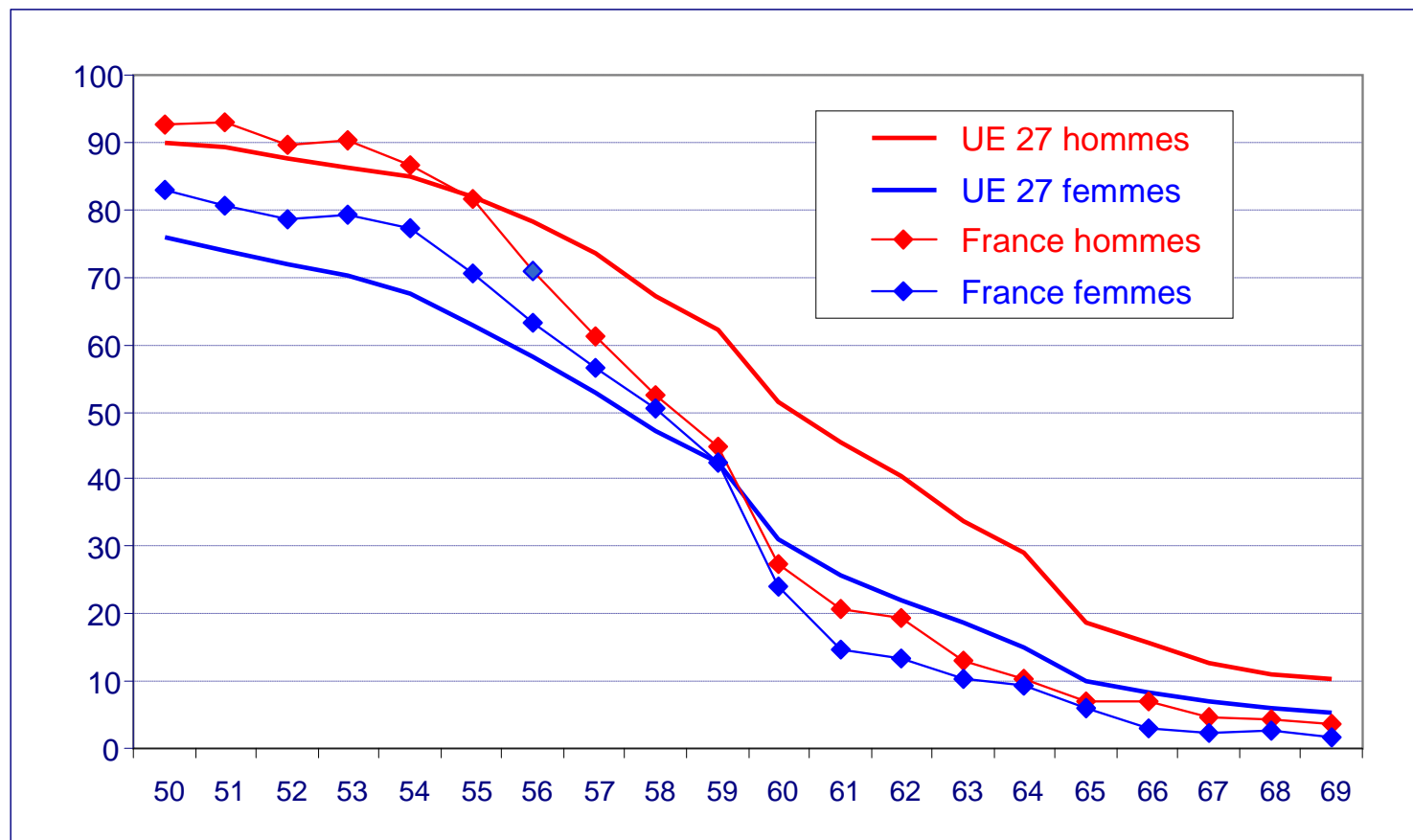
Données annuelles en %



Source : enquête emploi, Insee ; calculs Dares

Taux d'activité de 50 à 69 ans par âge détaillé et sexe en 2008

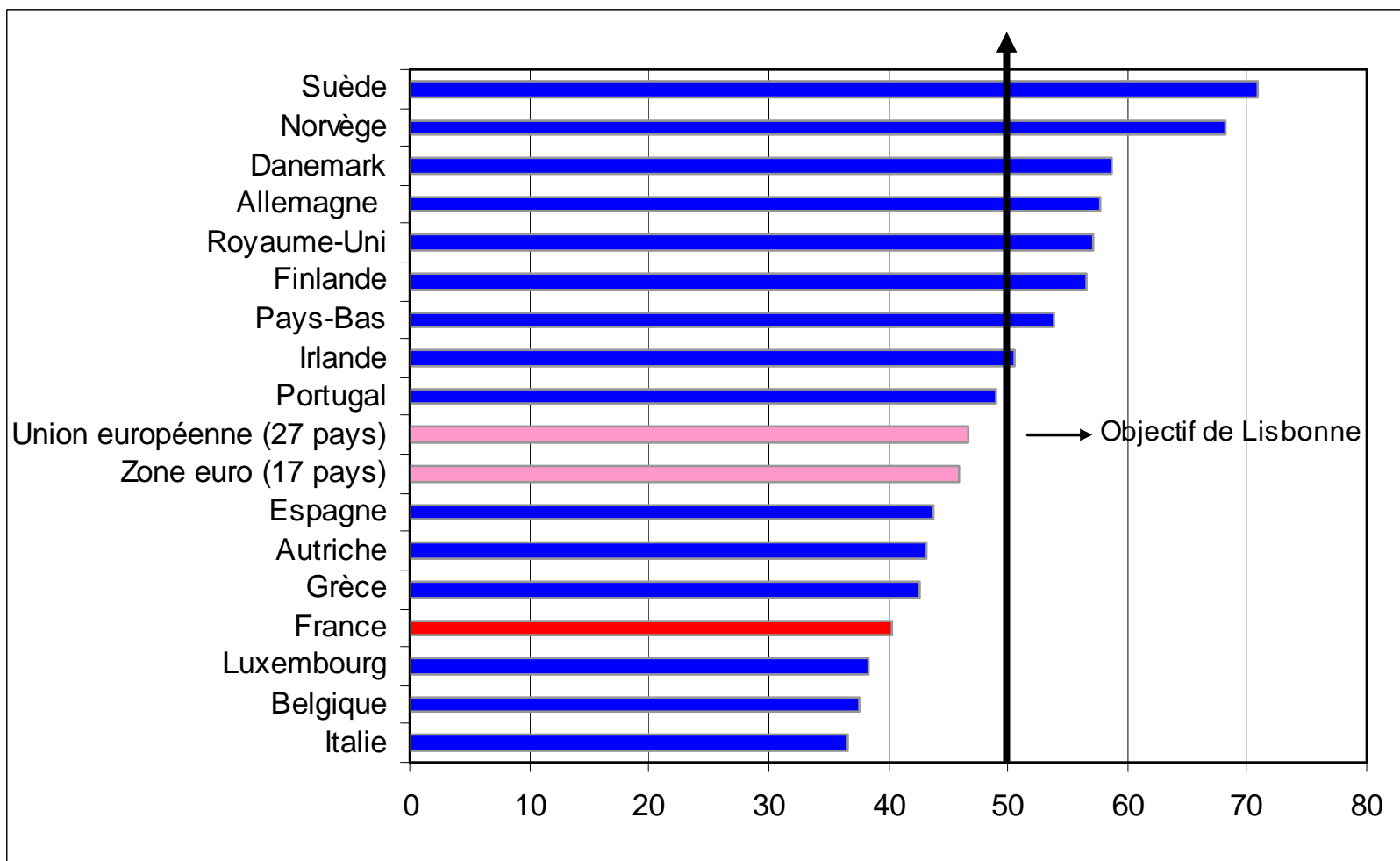
Données annuelles en %



Source : Eurostat

Taux d'emploi des 55-64 ans en Europe (3^{ème} trimestre 2010)

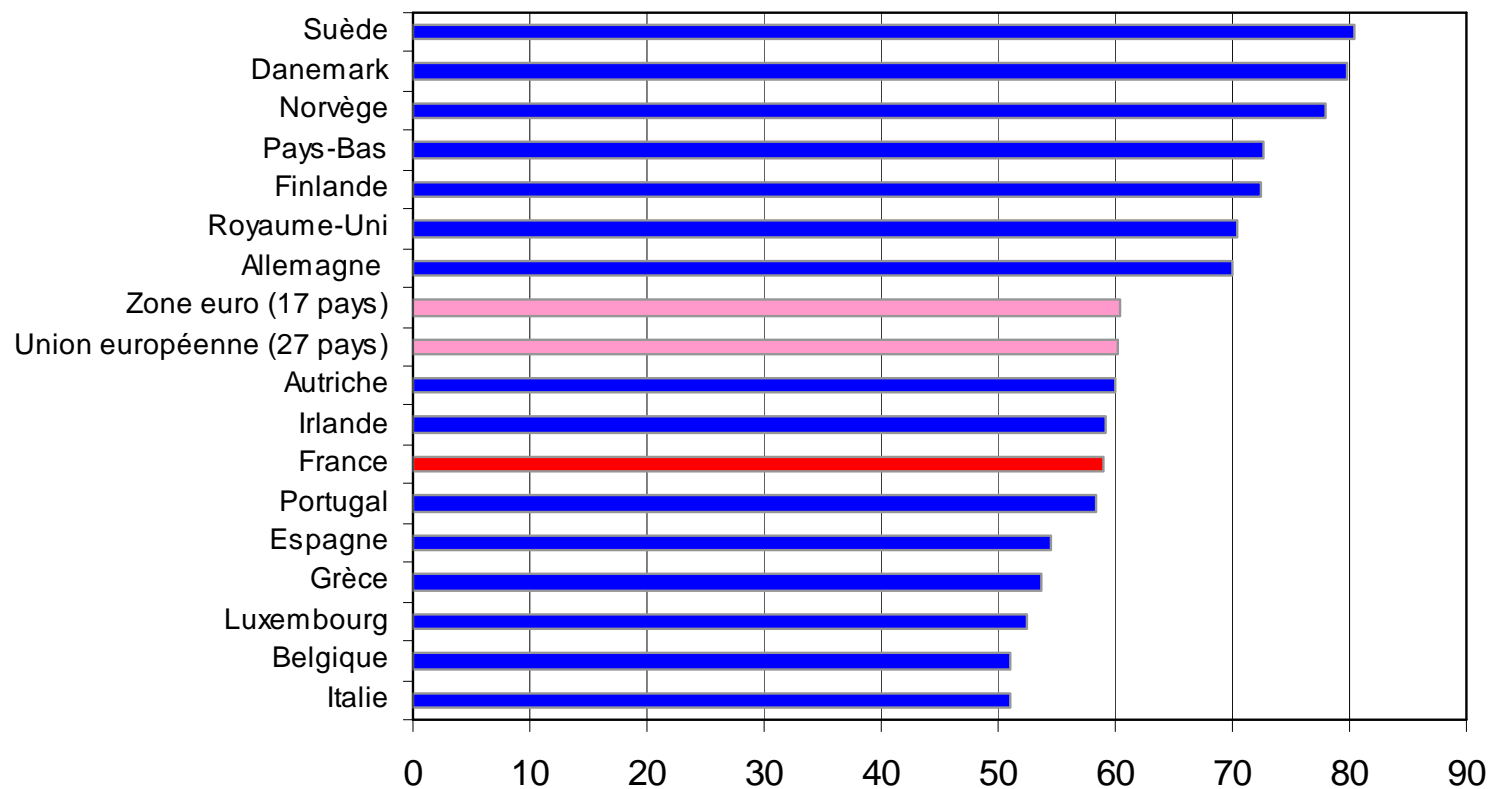
En %



Source : Eurostat

Taux d'emploi des 55-59 ans en Europe (3^{ème} trimestre 2010)

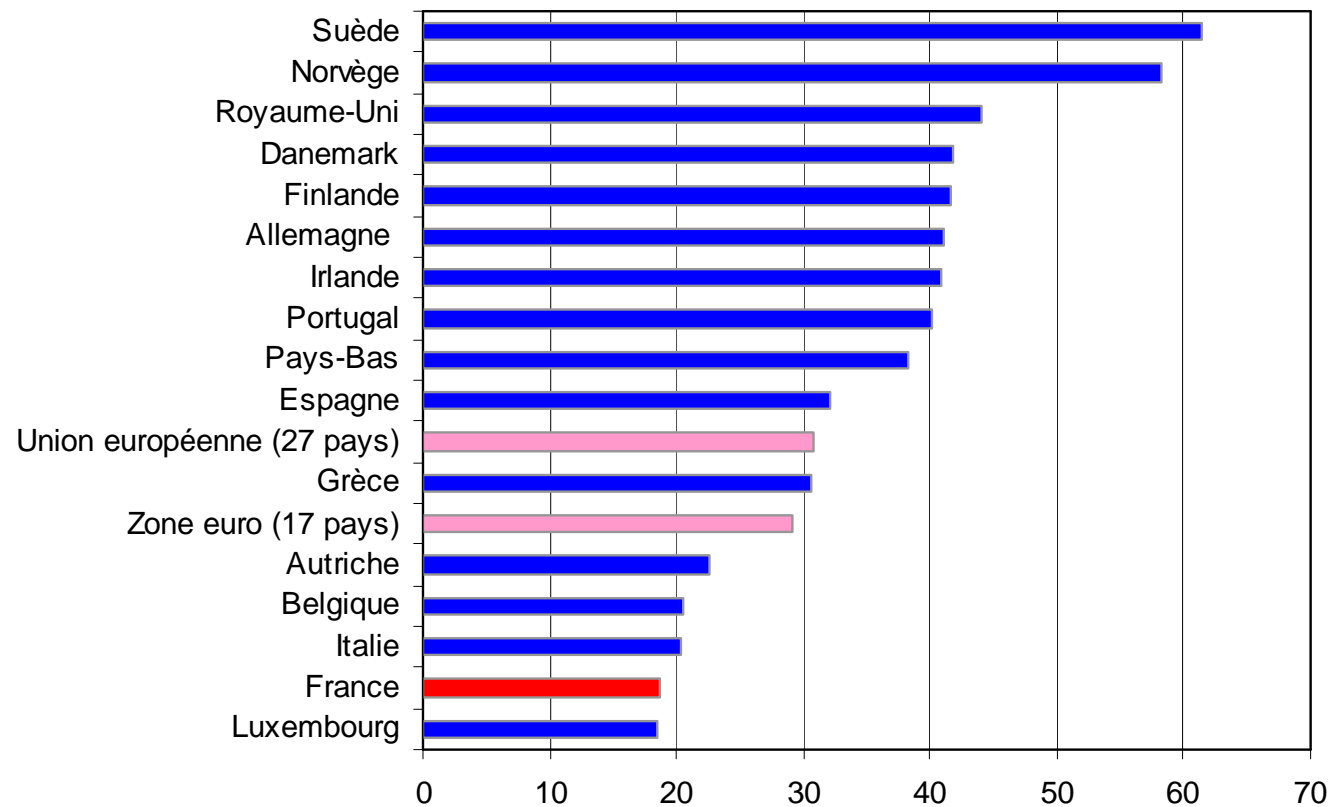
En %



Source : Eurostat

Taux d'emploi des 60-64 ans en Europe (3^{ème} trimestre 2010)

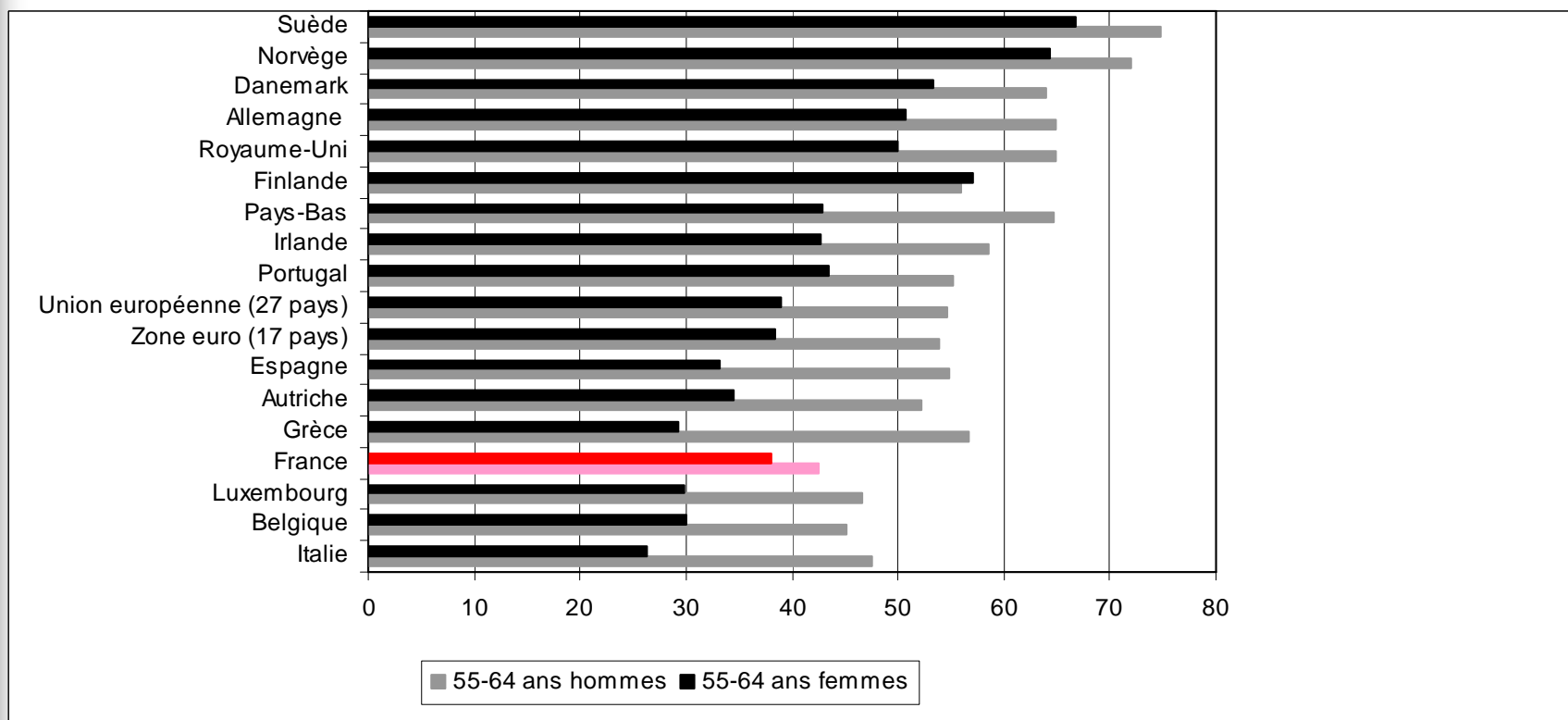
En %



Source : Eurostat

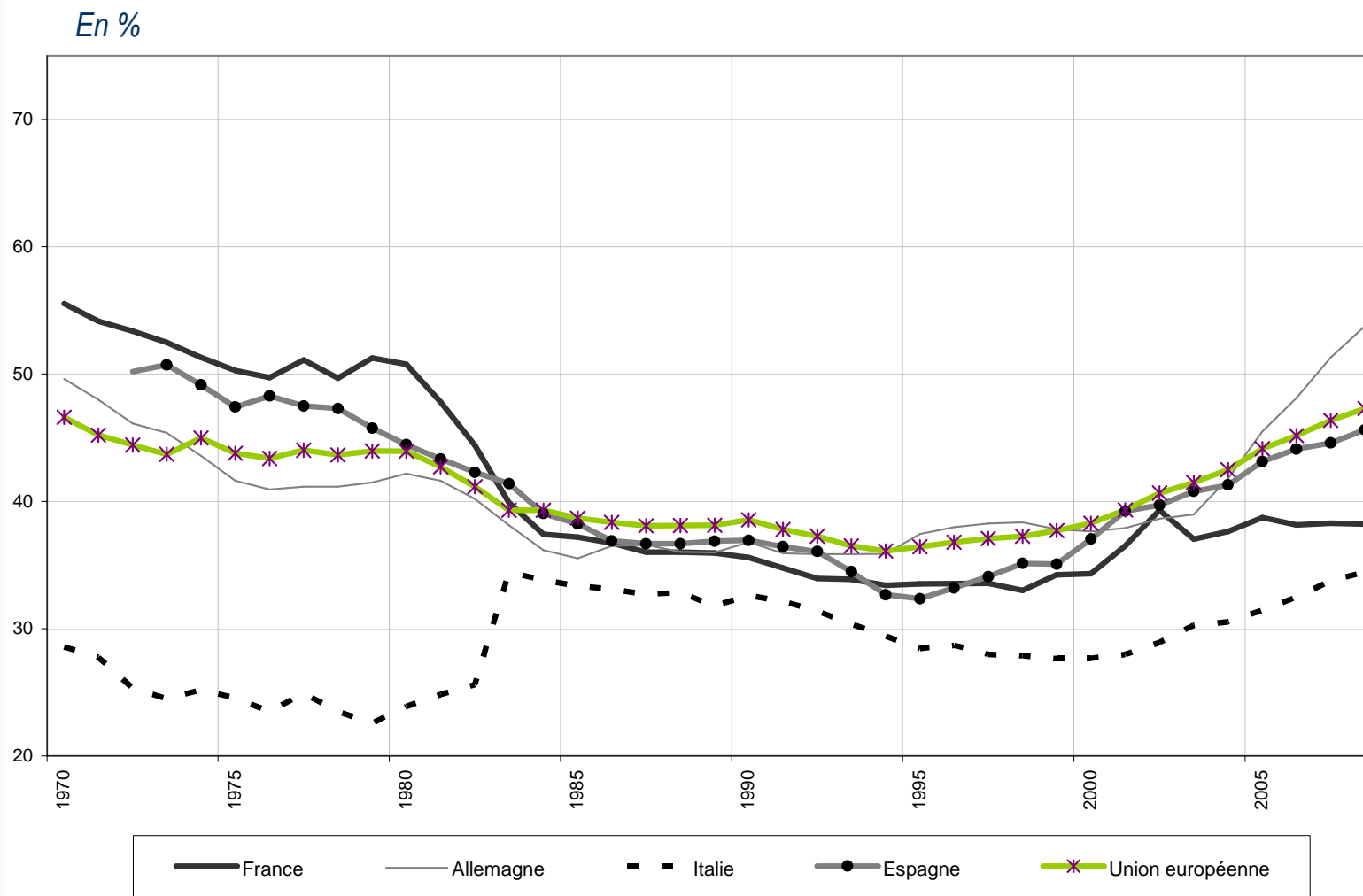
Taux d'emploi des 55-64 ans en Europe (3ème trimestre 2010)

En %



Source : Eurostat

Taux d'emploi des 55-64 ans en 2009



Source : Eurostat



Partie II

Mesures sur l'emploi des seniors



Les principales étapes :

De la loi du 21 août 2003 à la loi du 9 novembre 2010

- Loi du 21 août 2003 portant réforme des retraites

Outre les mesures d'allongement de la durée de cotisation nécessaire pour l'obtention de la retraite à taux plein :

- Restriction des préretraites à financement public
- Mise en place de la surcote
- Favoriser la retraite progressive
- Favoriser le cumul emploi-retraites



Les principales étapes :

De la loi du 21 août 2003 à la loi du 9 novembre 2010

- Plan national d'action concerté pour l'emploi des seniors pour la période 2006-2010
 - Faire évoluer les représentations socioculturelles
 - Favoriser le maintien dans l'emploi des seniors (entretiens, DIF, VAE, GPEC, mise à la retraite d'office...)
 - Favoriser le retour à l'emploi (suppression progressive de la contribution « Delalande »...)
 - Aménagement des fins de carrière (tutorat, retraite progressive, surcote, cumul emploi-retraite...)
 - Suivi tripartite de ces actions



Les principales étapes :

De la loi du 21 août 2003 à la loi du 9 novembre 2010

- Loi de financement de la sécurité sociale de 2008
 - Suppression de la contribution « Delalande »
 - Augmentation des prélèvements fiscaux et sociaux sur les préretraites d'entreprise et les indemnités de mise à la retraite d'office
 - Renforcement de l'accompagnement des demandeurs d'emploi seniors par Pôle emploi



Les principales étapes :

De la loi du 21 août 2003 à la loi du 9 novembre 2010

- Loi de financement de la sécurité sociale de 2009
 - Report de l'âge de la mise à la retraite d'office
 - Resserrement progressif des conditions d'éligibilité des dispenses de recherche d'emploi
 - Hausse de la surcote
 - Assouplissement du cumul emploi-retraite
 - Accord d'entreprises ou de branches en faveur de l'emploi des seniors



Les principales étapes :

De la loi du 21 août 2003 à la loi du 9 novembre 2010

- Loi de novembre 2010 portant réforme des retraites
Outre l'allongement de la durée de cotisation, le recul de l'âge minimal de la retraite et de l'âge d'obtention du taux plein :
 - Accords d'entreprises ou plans d'action sur la prévention de la pénibilité
 - Négociations pour aménagement des fins de carrière si pénibilité
 - Retraite anticipée pour pénibilité
 - Incitations financières à l'embauches de demandeurs d'emploi de 55 ans ou plus



Partie III

Suivi statistique des mesures sur l'emploi des seniors

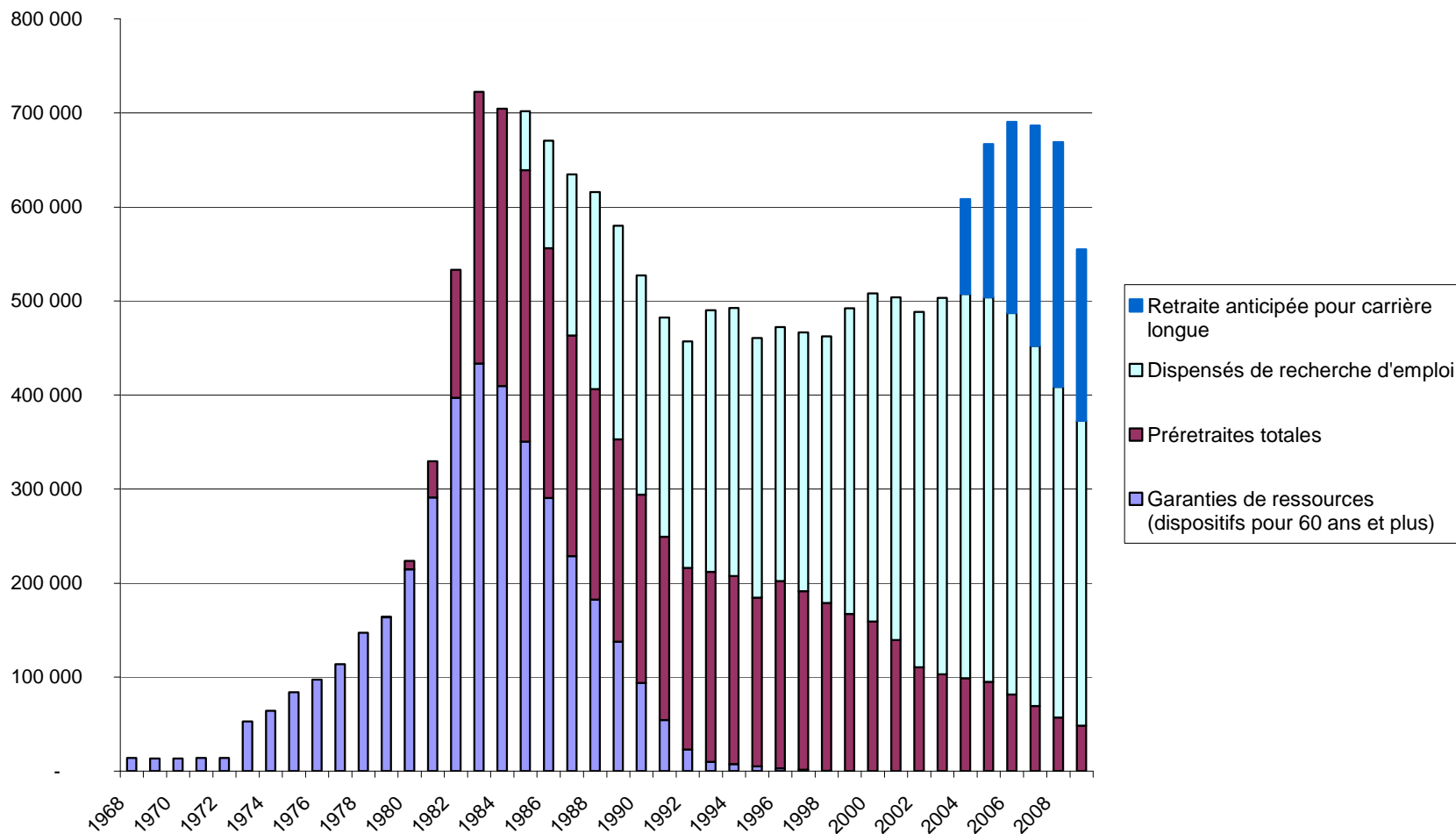


Dispositifs bien suivis aujourd'hui

Restreindre les cessations anticipées d'activité (1)

<i>Départs anticipés</i>	Texte	Sources	Suivi
Préretraites publiques Allocation spéciale du fonds national de l'emploi (restriction)	Loi 2003	Unédic/Pôle emploi	Publication Dares
Cessation d'activité de certains travailleurs salariés	Loi 2003	Unédic/Pôle emploi	Publication Dares
Cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante	LFSS 2009	CNAM-Fonds FCAATA	Publication Dares
Préretraites progressives du fonds national de l'emploi (suppression)	Loi 2003	Unédic/Pôle emploi	Publication Dares
Dispenses de recherche d'emploi (suppression)	LFSS 2009	Unédic/Pôle emploi	Publication Dares

Restreindre les cessations anticipées d'activité (2)



Extrait du tableau de bord senior de la Dares

Différer la date de départ à la retraite (1)

<i>Retraite</i>	Texte	Sources	Suivi
Retraite anticipée « longue carrière »	Loi 2003 Loi 2010	Cnav	Indicateur 2.5 du programme de qualité et d'efficacité Retraites
Surcote	Loi 2003 Plan 2006	Cnav	Indicateur 4.5 du programme de qualité et d'efficacité Retraites
Cumul emploi-retraite	Loi 2003 Plan 2006	Cnav	Sous-indicateur 1 de l'indicateur 4.6 du programme de qualité et d'efficacité Retraites
Retraite progressive	Loi 2003 Plan 2006	Cnav	Sous-indicateur 2 de l'indicateur 4.6 du programme de qualité et d'efficacité Retraites

Différer la date de départ à la retraite (2)

Indicateur n° 2-5 : Nombre de retraites anticipées « longues carrières »

Année	2004	2005	2006	2007	2008	2009 (p)	2010(p)	Objectif
Valeur	113 100	102 200	107 700	116 800	119 200	25 000	38 000	Liberté de choix
Part des hommes	86%	83%	79%	78%	76%	75%	74 %	

Source : CNAV.

Indicateur n° 4-5 : Part des pensions attribuées avec surcote et gain moyen procuré par la surcote

Année	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Objectif
Part des pensions liquidées avec surcote	1,6%	5,4%	5,7%	7,6%	9,6%	12,6%	Accroissement
Gain moyen mensuel	14,4 €	20,8 €	24,6 €	35,7 €	35,6 €	44,9 €	
dont pensions non ramenées au minimum contributif	17,2 €	26,1 €	32,1€	46,7 €	50,1 €	60,3 €	

Source : CNAV.

Indicateur n° 4-6 : Attractivité des dispositifs incitatifs à la prolongation de l'activité

1^{er} sous-indicateur : nombre d'assurés du régime général cumulant le bénéfice d'une pension de retraite avec un emploi

Année	2006	2007	2008	2009(p)	Objectif
Hommes	80 199	100 310	121 186	140 500	Accroissement
Femmes	56 859	70 201	85 701	104 967	
Ensemble	137 058	170 511	206 887	245 467	

Source : CNAV - (p) : donnée provisoire.

2^{ème} sous-indicateur : nombre de bénéficiaires de la retraite progressive

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Nombre de bénéficiaires	673	524	505	529	1 164	2 005	2 330

Source : CNAV.

Assouplir les règles relatives aux contrats de travail

<i>Assouplissement</i>	Texte	Sources	Suivi
Rupture conventionnelle	Loi 2008	Ministère travail - emploi	Publication Dares

Tableau 1 : Sorties selon l'âge du salarié

Semestre	Motif de sortie	Moins de 30 ans	30-49 ans	50-54 ans	55 ans et plus	Total					
1er semestre 2009	Démission	49	70	43	52	5	42	4	28	100	56
	Licenciement économique	21	6	54	14	11	21	15	23	100	12
	Licenciement autre	31	19	49	25	8	29	12	37	100	24
	Rupture conventionnelle	30	5	52	8	6	7	13	12	100	7
	Total	40	100	46	100	6	100	8	100	100	100
2ème semestre 2009	Démission	52	72	40	53	4	41	4	30	100	59
	Licenciement économique	20	5	53	14	11	20	16	24	100	11
	Licenciement autre	33	16	47	22	8	27	12	31	100	20
	Rupture conventionnelle	30	7	50	11	8	12	13	16	100	9
	Total	43	100	44	100	6	100	8	100	100	100
1er semestre 2010	Démission	46	71	45	55	5	44	4	32	100	59
	Licenciement économique	16	4	55	11	11	16	19	21	100	9
	Licenciement autre	29	16	49	22	9	29	13	33	100	21
	Rupture conventionnelle	30	9	54	13	6	11	10	14	100	11
	Total	38	100	48	100	6	100	8	100	100	100

Champ : établissements des secteurs concurrentiels, de toute taille.

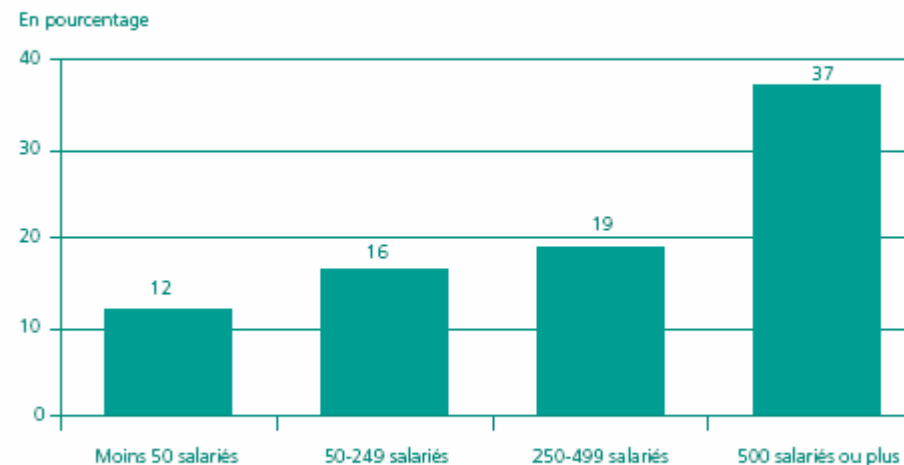
Lecture : Les salariés de 55 et plus représentent 19% des licenciements économiques au 1^{er} semestre 2010. La part des licenciements économiques parmi les sorties de salariés de 55 ans et plus pour démission, licenciement ou rupture conventionnelle est de 21%.

Source : DMMO – EMMO, Dares.

Favoriser « l'offre » de travail des seniors

« Offre » de travail	Texte	Sources	Suivi
<p>Bilan de compétences, droit individuel à la formation, périodes de professionnalisation, validation des acquis de l'expérience, entretiens de 2^e partie de carrière, tutorat, accompagnement des demandeurs d'emploi seniors, aménagement du temps de travail</p>	<p>Plan 2006</p>	<p>Ministère travail – emploi Pôle emploi</p>	<p>Analyses par tranche d'âge pour les dispositifs donnant lieu à suivi statistique (validation des acquis de l'expérience, périodes de professionnalisation...). Questions dans enquêtes spécifiques sur les seniors</p>

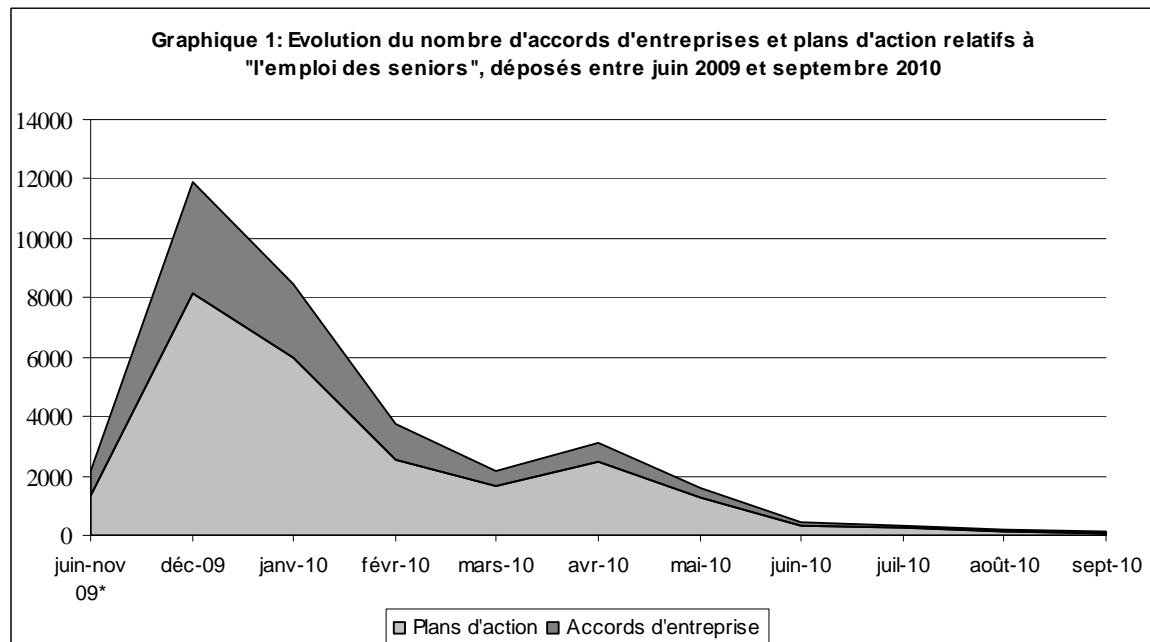
Graphique 10 • Part des établissements ayant mis en place des entretiens de seconde partie de carrière, selon la taille de l'établissement



Champ : établissements ayant employé au moins un salarié de 50 ans ou plus en CDI en 2007, des secteurs principalement marchands non agricoles, hors particuliers employeurs. France métropolitaine.

Relancer la négociation collective

Négociation	Texte	Sources	Suivi
Négociation triennale de branche sur l'emploi des seniors	LFSS 2009	Ministère travail - emploi	Bilan annuel sur la négociation collective DGT
Accords d'entreprises sur l'emploi des seniors	LFSS 2009	Ministère travail - emploi	Bilan annuel sur la négociation collective DGT Publication Dares





Dispositifs à enrichir ou à construire



Dispositifs de suivi fondés sur des contributions financières des entreprises

<i>Départs anticipés</i>	Texte	Sources	Suivi
Préretraites d'entreprises	Loi 2003, LFSS 2008	Acos	Partiel

<i>Retraite</i>	Texte	Sources	Suivi
Mises à la retraite d'office	LFSS 2008-2009	Acos	Partiel

Les nouvelles mesures de la loi de 2010

<i>Retraite</i>	Texte	Sources	Suivi
Retraite anticipée pour pénibilité	Loi 2010	Cnav	A construire

Négociation	Texte	Sources	Suivi
Accords sur la prévention de la pénibilité	Loi 2010	Ministère travail - emploi	A construire
Négociations pour aménagement des fins de carrière si pénibilité	Loi 2010	Ministère travail - emploi	A construire



Conclusion

- Les dispositifs de suivi actuellement mis en place permettent de suivre la plupart des mesures
- Certains dispositifs peuvent encore être fiabilisés :
 - Prérétraites d'entreprises
 - Mise à la retraite d'office
- Des systèmes d'information à construire :
 - Nouveaux dispositifs de la loi de 2010, notamment sur la pénibilité



Publications de la Dares sur l'emploi des seniors

- Tableau de bord sur les seniors

http://www.travail-emploi-sante.gouv.fr/IMG/pdf/TB_seniors_mars2011.pdf

- Bilan sur l'emploi des seniors

<http://www.travail-emploi-sante.gouv.fr/IMG/pdf/2010-039-3.pdf>

- Bilan sur les préretraites publiques

<http://www.travail-emploi-sante.gouv.fr/IMG/pdf/2010-062.pdf>

- Bilan sur les dispenses de recherche d'emploi

<http://www.travail-emploi-sante.gouv.fr/IMG/pdf/2010-045.pdf>

- Quelques publications issues de résultats d'enquêtes

<http://www.travail-emploi-sante.gouv.fr/IMG/pdf/2010-054.pdf>

<http://www.travail-emploi-sante.gouv.fr/IMG/pdf/2010-055.pdf>

- Document d'études sur les accords collectifs d'entreprise

http://www.travail-emploi-sante.gouv.fr/IMG/pdf/DE157_accordssalarieages_final.pdf